

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

Ouvertures de postes

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir trois postes d'adjoints techniques 1^{ère} classe suite à la promotion interne de trois agents communaux.

Approbation de règlements

Le Conseil Municipal approuve les règlements du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire et des équipements sportifs du stade des Garennes.

A noter que les enfants pourront découvrir sur le temps du midi : la bibliothèque et l'espace jeunesse au travers d'activités proposées par Violaine BABIN et David RIVIEREAU.

Pour ce qui concerne les équipements sportifs, la Commune procèdera au marquage des terrains 1 fois par mois, le club sera chargé des autres traçages.

Demande de subventions

Le réseau des Bibliothèques « les milles et unes pages » est confronté depuis plusieurs années à de très importants dysfonctionnements du logiciel « réseau ». Une procédure a donc été lancée à l'encontre de la société ATALANTE. En attendant réparation, le Conseil Municipal décide de prévoir au budget 2012, les sommes nécessaires à l'acquisition d'un nouveau logiciel. Il sera donc porté au budget 2012 : 6146.85 € pour l'achat du logiciel. Le Conseil Municipal demande donc 50 % de subvention auprès du Conseil Général, soit 2 569.75 €

Questions diverses

Enfance Jeunesse

Elisabeth CHEVALIER donne la composition de la future commission « enfance jeunesse » qui regroupera :

- les services communaux chargés de l'enfance et de la jeunesse, (accueil périscolaire, espace jeunesse)
- l'association Familles Rurales,
- les personnes proposant l'activité des « Matinées Récréée »,
- la représentante du « Relais d'Assistantes Maternelles »
- la bibliothécaire
- les élus chargés de l'enfance et de la jeunesse

Traversée d'agglomération

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la traversée d'agglomération a été attribué au Cabinet BRANCHEREAU pour 16 384 € TTC.

Stade

Monsieur le Maire rappelle les subventions que la Commune doit encore percevoir au titre du projet du stade :

- 3 000 € de solde au titre du Contrat Territorial Unique
- 13 000 € de solde de la réserve parlementaire
- 90 000 € de solde de subvention du Conseil Général

soit 106 000 € .

100 000 € seront affectés en priorité au remboursement de la ligne de trésorerie (Il reste 100 000 € à rembourser)

La Commune est également susceptible de percevoir en fin d'année 125 000 €

- 65 000 € suite à la vente de terrains au Toit Angevin
- 60 000 € du service de la cohésion sociale (Préfecture), selon la décision de la commission de cet automne.

Il resterait donc à percevoir en dehors du remboursement de la ligne de trésorerie 131 000 €

La Commune a emprunté cette année

- 150 000 €
- 115 000 € (emprunt TVA)

Soit 265 000 €

L'emprunt du stade serait donc finalement de 134 000 €.

Les 6 000 € restants des subventions, les 65 000 € de la vente du terrain au Toit Angevin et éventuellement les 60 000 € du CNDS (131 000 €) viendront en remboursement de l'emprunt BFT (252 000 € de remboursement possibles cette année), Il resterait sur cet emprunt 121 000 €.

Station d'épuration

Les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau sur la future station d'épuration, sur le réseau de transfert et sur l'extension du réseau d'assainissement au Puits Rouillon, ont fait l'objet d'une réponse négative. Le Conseil Municipal devra reformuler ces demandes de subventions après une éventuelle mise à jour du dossier.

Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux est presque terminé. Monsieur le Maire précise que les poteaux auront certainement disparus fin septembre.

Mission locale

Les statistiques de fréquentation de la Mission Locale par les jeunes denéens montrent que 17 jeunes sont suivis. Deux réunions d'informations seront organisées à l'espace jeunesse : le 14 septembre de 16h à 18h et le 17 septembre de 10h à 12h.

Divagation de bovins

Le Conseil Municipal est informé de la divagation des bovins d'un agriculteur de Denée depuis plus d'un an. Les Communes de Murs Erigné, Denée, Mozé sur Louet et Saint Jean de la Croix ont engagé une procédure pour tenter de régler la situation.

Logements des aînés

Les appels d'offres lancés au début de l'été par le Toit Angevin pour débiter les travaux ont été infructueux en raison d'un coût trop élevé du projet.

M HUBERT l'Architecte du Toit Angevin a donc dû retravailler sur ce dossier cet été. Ce dernier projet doit faire l'objet d'une demande de permis modificatif.

Les remparts

La société ATIMA a repris le chantier ce matin. Il lui a été demandé un planning de leurs interventions sur ce chantier.

Chemin de la Foirouse

Suite à l'appel d'offres, la société FANTIN devrait être retenue avec une proposition de 137 270 € HT. Les écarts entre les différentes propositions sont tels qu'il conviendra cependant de vérifier leur conformité au cahier des charges : L'entreprise BONNEL a quant à elle fait une proposition à 303 666 € HT.

Concours des villes et villages fleuris

Le jury des villes et villages fleuris a effectué la visite de Denée le 8 juillet. Les différentes réalisations de la Commune en matière de fleurissement ont été présentées ainsi que les projets communaux.

Panneaux TOTEM

Les fabricants des panneaux TOTEM relatifs à la « zone 30 » proposée par la commission « sécurisation », ont été recontactés. Ces derniers seront installés dès que possible.

Espace jeunesse

Le service jeunesse a bien fonctionné cet été. 7 jeunes sont partis en camps à Noirmoutier et 11 ont profité du raid Canoë. Une réunion « rétrospective » a été proposée aux parents le 1^{er} septembre.

Villages en scène

Denée accueillera David DELABROSSE dans le cadre de villages en scène le 15 janvier 2012.

Prochain Conseil Municipal le 3 octobre 2011